

COLLEGE

LUCIEN CHAUSSIN

**INAUGURATION ET NOUVELLE APPELLATION
DU COLLÈGE DE DORNES**

MARDI 24 AVRIL 2018 À 10H30

SOMMAIRE

INAUGURATION	3
HOMMAGE À LUCIEN CHAUSSIN	4
LE COLLÈGE	4
INFORMATIONS PRATIQUES	5

A l'initiative de Max Chaussin, Maire de Dornes, le collège Rimorin change d'appellation.

Le collège de Dornes sera rebaptisé « Lucien Chaussin » en hommage à l'ancien adjoint au maire et ancien principal de l'établissement.

Alain Lassus, Président du Conseil départemental de la Nièvre, Michel Mulot, Vice-Président délégué à l'Éducation à la Jeunesse et aux Ressources Humaines, Pascale Niquet-Petitpas, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre, Max Chaussin Maire de Dornes, procéderont à l'inauguration de la plaque du collège « Lucien Chaussin » en présence de Jacques Barraud, Principal :

Mardi 24 avril à 10h30

**38 route de Decize
58390 DORNES**



HOMMAGE À LUCIEN CHAUSSIN

Jusqu'alors, le collège de Dornes tenait son nom du cours d'eau qui traverse la ville : « le Rimorin ». Suite à la sollicitation de plusieurs Dornois et eu égard au rôle important joué par Lucien Chaussin dans la vie de la commune, Monsieur le Maire, Max Chaussin a proposé qu'en son hommage, la nouvelle appellation de l'établissement scolaire lui soit dédiée. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Monsieur Lucien CHAUSSIN, né le 24 octobre 1930 et disparu le 28 décembre 2015 était adjoint au maire de la commune, il a enseigné l'histoire-géographie et le français de 1960 à 1982 au collège dont il était également Principal. Par ailleurs, il pratiquait le foot et avait mis en place le Dornes Neuville Olympique dont il a occupé la présidence pendant plusieurs années. Il s'est beaucoup investi dans le D.N.O. Football, mais aussi dans le jumelage et la création du collège.

En 1982, Lucien Chaussin a été affecté dans le Var où il a par la suite consacré sa retraite à sa famille et s'est impliqué dans des activités bénévoles. Cet homme engagé et dévoué à ses élèves et à ses missions éducatives a été honoré en tant qu'officier dans l'ordre des Palmes Académiques Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

Ce sont pour toutes ces raisons que le Conseil départemental de la Nièvre a souhaité s'associer à la démarche de Max Chaussin, Maire de Dornes, en l'accompagnant notamment dans l'organisation de l'inauguration et en faisant réaliser la plaque commémorative.



LA RESTAURATION

La relation école-collège est structurée en premier lieu autour du service de restauration. En effet, outre les 140 repas servis à ses collégiens, le collège de Dornes accueille 100 convives issus de l'école de Dornes, maternelles et primaires qui ont bénéficié d'une demi-pension rénovée en 2006. Ce sont 6 agents techniques territoriaux qui entretiennent le collège et assurent la restauration. Le chef cuisinier et son équipe assurent une moyenne de 230 repas quotidiens. Par ailleurs, la commune met à disposition les installations sportives, vestiaires, gymnase, stade qui jouxtent le collège.

LES ACTIONS



Les enseignants et l'équipe éducative proposent, sur la base du volontariat, de multiples actions : des animations sportives, des sorties culturelles, le dispositif « devoirs faits »... L'établissement s'investit fortement dans : les opérations menées par le Département en matière de restauration scolaire : mise en œuvre des circuits d'alimentation de proximité mais également lutte contre le gaspillage alimentaire (installation de deux composteurs) ou participation au réseau des cuisiniers de collèges.



Les actions culturelles en développant un partenariat avec le Centre d'art contemporain de Pougues-les-Eaux. Il met en place, et ce depuis plusieurs années : des expositions, des performances d'artistes... et propose une galerie d'art dans les locaux de l'établissement. En 2018, le collège accueillera l'exposition Pipipopette de Paul Lahana avec la performance de Kathryn Marshal, du 29 mars au 8 juin prochains.

LE COLLÈGE

CONTEXTE



Le collège de Dornes a été construit en 1969. Sa capacité d'accueil actuelle est de 200 élèves. A la rentrée scolaire 2017/2018, 162 élèves sont scolarisés contre 167 l'année scolaire précédente. Le secteur de recrutement du collège comprend les communes suivantes : Dornes, Cossaye, Laménay-sur-Loire, Lucenay-les-Aix, Neuville-lès-Decize- Saint Germain-Chassenay-Saint Parize-en-Viry- Toury-Lurcy- Toury-sur-Jour – Tresnay.

L'école intercommunale de Dornes accueille 145 élèves et accroît de manière importante l'effectif du collège. Situé aux confins de l'Allier et de la Nièvre, le collège accueille également des élèves domiciliés dans le département de l'Allier. Le lycée de secteur est le lycée Maurice Genevoix de Decize.

Actuellement, l'équipe de direction, se compose de Marie-Laure HUGUET gestionnaire, Jacques BARRAUD, Principal et Karine BARGE, secrétaire de direction. En 2017, les résultats du collège de Dornes au diplôme national du brevet (85%) correspondent à la moyenne départementale soit 85,2 %. (académie : 90,1%).

INFORMATIONS PRATIQUES

COLLÈGE LUCIEN CHAUSSIN
38 route de Decize – 58390 Dornes

Téléphone :
Accueil : 03 86 50 62 33
Intendance : 03 86 50 67 05



LUCIEN CHAUSSIN

